



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

affaires étrangères : structures administratives

Question écrite n° 27622

Texte de la question

M. Arnaud Leroy attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur le rôle de réinsertion de la Maison des Français de l'étranger (MFE). Depuis près de vingt ans, le nombre de départs et de retours en France n'a cessé d'augmenter, l'immigration française n'est plus la même que celle des dernières décennies. Le rôle de la MFE ne peut lui aussi plus être le même. Il doit certes garder son rôle d'information sur l'expatriation et sur les démarches administratives d'installation, mais les missions de réinsertion doivent elles aussi suivre le rythme des retours de français. Actuellement, les missions de réinsertion proposées par la MFE se limitent à de l'information généraliste et des conseils. Les besoins des français sont autres et ils ont la nécessité d'un véritable accompagnement et d'une orientation complète, notamment *via* des points focaux en régions, afin d'optimiser leurs démarches administratives à suivre lors du retour en France. Il souhaite savoir quelles sont les possibilités envisagées, les moyens qui pourraient être mis à disposition afin d'améliorer sensiblement l'encadrement des français lors de leur retour en France et permettre la création d'un guichet unique de l'impatriation.

Texte de la réponse

Le rôle de la maison des Français de l'étranger (MFE), service de la direction des Français à l'étranger du ministère des affaires étrangères, est défini dans l'arrêté du 28 décembre 2012 relatif à l'organisation de l'administration du ministère des Affaires étrangères. Sa fonction est d'assurer une mission d'information des Français de l'étranger sur l'appui que l'Etat peut leur apporter. Cette mission d'information s'adresse à tous les publics quel que soit leur âge ou catégorie professionnelle. Consciente de la sensibilité croissante de l'expatriation et de son corollaire, le retour en France, la ministre déléguée chargée des Français de l'étranger a souhaité confier à M. René Roudaut, ancien ambassadeur de France, et à M. Xavier Driencourt, inspecteur général des Affaires étrangères, une mission d'évaluation des actions menées par la MFE et des pistes susceptibles d'améliorer son action. Les conclusions de cette mission devraient être disponibles d'ici la fin de l'année.

Données clés

Auteur : [M. Arnaud Leroy](#)

Circonscription : Français établis hors de France (5^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27622

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 mai 2013](#), page 5346

Réponse publiée au JO le : [8 octobre 2013](#), page 10543